

STAGES DE LONGUE DURÉE AU PARQUET EUROPÉEN – 2027/2028

Avant de déposer leur candidature, il est vivement recommandé aux candidats de prendre connaissance des Conditions générales des stages de longue durée ainsi que de la politique financière du REFJ, qui précisent en détail le fonctionnement du programme.

1. Présentation

Un total de six stages de longue durée seront organisés au sein du Parquet européen à Luxembourg.

Les stagiaires du REFJ seront affectés à l'une des unités suivantes : l'unité des opérations, le service juridique ou le bureau de la protection des données.

- Les stagiaires de l'unité des opérations travailleront en étroite collaboration avec un procureur européen et participeront aux activités quotidiennes, en apportant leur soutien à l'exercice des prérogatives opérationnelles par la préparation de notes de synthèse et d'analyses juridiques, ainsi qu'en contribuant à différents projets juridiques. Ils pourront également être associés aux activités de soutien à la chambre permanente.
- Les stagiaires du service juridique contribueront notamment à la rédaction d'avis et d'analyses juridiques, ainsi qu'à la réalisation de recherches juridiques liées au cadre juridique du Parquet européen, y compris son interaction avec le droit pénal et le droit de procédure pénale nationaux.
- Le stagiaire du bureau de la protection des données travaillera spécifiquement sur les questions de protection des données ayant une incidence sur le travail opérationnel du Parquet européen.

2. Durée et postes disponibles

- Nombre de postes : 6
- Durée : 6 mois
- Période de formation : du lundi 30 septembre 2027 au vendredi 25 février 2028
- Répartition (à titre indicatif) :
 - Unité des opérations : 3 ou 4 places
 - Service juridique : 1 ou 2 places
 - Bureau de la protection des données : 1 place

3. Critères d'éligibilité

Les conditions requises pour participer au programme de stage de longue durée au Parquet européen sont les suivantes :

- être procureur en exercice, juge d'instruction ou juge pénal d'un État membre de l'UE participant au Parquet européen;
- justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle en tant que procureur ou juge ;
- avoir une expérience professionnelle au niveau national dans des domaines liés à la coopération judiciaire transfrontalière en matière pénale ;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais (langue de travail) équivalente au moins au niveau B2 ;
- une bonne connaissance d'une autre langue de l'UE constituerait un atout.

Les candidats à l'unité du service juridique doivent bien connaître le droit de l'Union européenne, tandis que ceux à l'unité des opérations doivent avoir une expérience dans le domaine des enquêtes économiques.

4. Pièces justificatives

Les participants sont tenus de fournir les pièces justificatives suivantes au format PDF :

- 1) un curriculum vitae au format Europass, en anglais ;
- 2) une lettre de motivation en anglais (à joindre au formulaire de candidature).

Les candidats sont priés d'indiquer clairement dans leur lettre de motivation s'ils postulent pour un stage au sein de l'unité des opérations, du service juridique ou du bureau de la protection des données.

Ces documents sont obligatoires et exigés par l'institution d'accueil. Les candidats sont encouragés à joindre tout document justificatif supplémentaire autorisé par les Conditions générales, dans la mesure où ceux-ci renforcent leur candidature et démontrent leurs qualifications, leur expérience et/ou leur motivation.